



L'UNIVERSITÉ MONTPELLIER II - SCIENCES ET TECHNIQUES DU LANGUEDOC

L'Université Montpellier II (UM2) a été créée en 1970. Université scientifique, l'UM2 comprend également un Institut d'administration des entreprises (IAE) et plusieurs formations tertiaires au sein de ses IUT et IUP.

En 2000-2001, elle accueille 12 410 étudiants, répartis dans quatre villes : Montpellier (site principal avec près de 10 600 étudiants), Nîmes, Béziers et Sète. Elle compte 894 enseignants et 646 IATOS.

L'UM2 comprend 5 composantes et 1 école rattachée par convention :

- l'UFR Sciences ;
- l'IUT de Montpellier ;
- l'IUT de Nîmes ;
- l'ISIM ;
- l'IAE ;
- l'ENSCM (article 43).

LE GOUVERNEMENT DE L'UNIVERSITÉ

Une université diverse et unie

L'UM2 est originale par la diversité de ses composantes : une seule UFR et quatre entités "article 33" : une école d'ingénieurs (l'ISIM), deux IUT et un IAE. Pourtant, elle apparaît unie. La recherche, souvent transcomposante, est un facteur fédératif important.

L'équipe de direction travaille par "projets d'amélioration" soumis aux commissions permanentes du Conseil d'administration.

La politique contractuelle : un vecteur à consolider

L'université a largement développé les actions de valorisation et d'aide à la création d'entreprise ainsi que la professionnalisation des cursus, répondant ainsi aux deux premières priorités inscrites au contrat d'établissement.

La vie universitaire et la gestion de l'établissement témoignent de réelles avancées, notamment pour les aspects financiers et immobiliers. En revanche, l'UM2 devra conforter sa démarche de gestion prévisionnelle et mieux encadrer les heures complémentaires.

Sur un plan général, on ne peut que regretter que l'université n'ait pas assuré un suivi plus rigoureux des indicateurs inscrits à son contrat.

LA RECHERCHE : UNE STRUCTURE ORIGINALE POUR UNE POLITIQUE DE QUALITÉ

L'UM2 bénéficie d'un environnement particulièrement riche en établissements d'enseignement supérieur et en organismes de recherche. Les principales thématiques de recherche portent sur les ressources agricoles, la biologie (environnement-écologie et santé), la chimie, l'électronique-électrotechnique-automatique et informatique, la gestion, les mathématiques, la mécanique et le génie civil, la physique, les sciences de l'univers.

Ces thèmes sont traités par 53 équipes, regroupées en 10 départements. L'UM2 a des relations d'association avec le CNRS, l'INRA, l'INSERM, l'IRD, l'IFREMER, le CEA, le CIRAD, et l'Université Montpellier I pour le droit et la santé. Elle compte 27 DEA et 6 écoles doctorales en tant qu'établissement principal de rattachement.

L'UM2 a fait le choix, voici une dizaine d'années, d'une organisation originale. Ainsi, les missions de recherche de l'UFR Sciences ainsi que des quatre autres composantes (les 2 IUT, l'IAE et l'ISIM) sont confiées à une structure transversale : la DRED (Division de la recherche et des études doctorales). Cette configuration permet une plus grande synergie et constitue un facteur de cohérence pour la politique de recherche de l'université.

La structuration de la recherche s'inscrit également dans de grands pôles thématiques ou géographiques. Le plus ancien est le pôle STISS (Sciences et technologies de l'information, structures, systèmes) sur le site Saint-Priest. Le second est le pôle chimie, visant à terme à regrouper sur les terrains du Centre régional de transfusion sanguine (CRTS), l'ensemble de la chimie montpelliéraine. Un troisième pôle, encore en gestation, tend à structurer la biologie montpelliéraine.

La Maison des écoles doctorales, créée en juillet 2000, réunit les 12 écoles doctorales des trois universités de Montpellier. Par ailleurs, l'UM2 s'est résolument engagée dans un processus de valorisation de son potentiel universitaire. Elle a initié le projet d'incubateur public "Languedoc-Roussillon incubation" et en a été porteuse.

Ainsi, le constat dressé par le CNE, en 1993, demeure toujours d'actualité : "la recherche, point fort de Montpellier II". Cependant, quatre domaines méritent une attention particulière : la poursuite de la restructuration des campus, l'ouverture de la culture scientifique et technique, le développement des relations inter-universitaires, la nécessaire adaptabilité du dispositif de recherche (en effet, la structure par département doit rester suffisamment "souple" pour évoluer en corrélation avec les écoles doctorales).

L'OFFRE DE FORMATION : UN PAYSAGE EN MUTATION

Depuis l'évaluation de 1993, l'évolution de la carte des formations s'est essentiellement traduite par un essor des formations professionnalisantes, avec la création de deux départements d'IUT supplémentaires (l'un à Montpellier et l'autre à Nîmes), de cinq licences professionnelles, de quatre IUP, de cinq DRT et de sept DESS ; par ailleurs, l'ISIM s'est enrichi d'une formation par apprentissage.

En ce qui concerne les formations générales, il convient de signaler tout particulièrement la rénovation du DEUG de Sciences et Technologies.

L'UM2 doit, par ailleurs, faire face à un public plus hétérogène que par le passé, requérant une pédagogie adaptée, et prendre en compte de nouvelles frontières disciplinaires se situant aux marges mêmes des grands secteurs scientifiques.

L'UFR Sciences est structurée en dix départements d'enseignement. Elle connaît une érosion significative de ses effectifs (-14,4% de 1997-1998 à 2001-2002 pour les 1^{er} et 2^e cycles, hors IUP). La rénovation du DEUG de Sciences et Technologies a été conçue autour d'une triple démarche : l'évolution des méthodes pédagogiques, le renforcement de l'encadrement, le développement d'une politique d'orientation progressive et de réorientation. Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de cette transformation au regard des taux de réussite, dont le CNE soulignait déjà en 1993 la faiblesse. Il conviendra donc que l'université exerce un suivi vigilant en la matière.

Pour leur part, les licences et maîtrises recouvrent six domaines : les mathématiques, l'informatique, les sciences de la matière, les sciences de la terre et de l'univers, les sciences de la vie et de la santé, le génie électrique.

L'IUT de Montpellier accueille près de 2 000 étudiants et comprend dix départements, dont deux à Béziers et un à Sète. Cinq départements composent celui de Nîmes, qui reçoit près de 1 000 étudiants. Ces deux instituts représentent un atout de qualité pour l'université.

L'IAE de Montpellier constitue une originalité dans cette université scientifique. Il a su adopter une stratégie de complémentarité par rapport aux autres formations de l'université, sachant que l'UM2 a tout intérêt à allier les activités de recherche en gestion avec les méthodologies développées dans les autres laboratoires scientifiques.

L'ISIM (Institut des sciences de l'ingénieur de Montpellier) est une école d'ingénieurs qui compte près de 900 étudiants et comprend cinq filières de formation initiale : informatique et gestion, micro-électronique et automatique, sciences et technologies de l'eau, sciences et technologies des industries alimentaires, sciences et technologies des matériaux. Elle a ouvert, en 1999, une formation par apprentissage portant sur la fabrication et la qualité des structures chaudronnées.

Elle offre une formation et une recherche de qualité et s'est engagée dans une politique volontariste de valorisation et de transfert technologique. Cependant, le CNE invite l'ISIM à accroître les échanges entre les départements et à clarifier la vision de ses missions en termes de stratégie d'avenir.

D'une façon générale, l'UM2 gagnerait à développer les interfaces entre les champs disciplinaires qui la composent et entre formation et recherche. Par ailleurs, il est indispensable qu'elle relance l'évaluation des formations et des enseignements. Enfin, bien que des innovations pédagogiques aient été introduites, le risque demeure de voir les effectifs étudiants continuer à diminuer si l'image des formations scientifiques n'est pas renouvelée.

RECOMMANDATIONS

Cette évaluation confirme la qualité d'ensemble de l'UM2. Il convient ainsi de reconnaître l'effort de restructuration entrepris ces dernières années à l'instigation de la recherche et les nombreux projets initiés en ce domaine. La rénovation du DEUG de Sciences et Technologies constitue également un aspect positif. Par ailleurs, de réels progrès ont été réalisés en termes de politique de recrutement des enseignants-chercheurs, de formation des personnels IATOS et de maintenance du patrimoine.

Forte de ses avancées, l'UM2 ne saurait pour autant en rester là. Elle doit cultiver sa diversité, mieux communiquer et mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire autour de ses projets.

Définir une vision stratégique de l'offre de formation

Face à une population étudiante diversifiée, l'UM2 devra clarifier son offre de formation, initiale et continue, en tenant compte de l'espace européen et du schéma LMD (licence, master, doctorat). Elle veillera à l'équilibre "formations académiques – formations professionnalisantes" et tendra au renouveau de certaines disciplines, telle la physique.

Renforcer les synergies internes et externes

L'université gagnerait à développer encore plus les liens entre la recherche et la formation et à favoriser la pluridisciplinarité. Il conviendrait également qu'elle accroisse les échanges inter-universités en relation avec les grands organismes de recherche et les écoles d'ingénieurs, notamment l'ENSCM. De même, il serait souhaitable d'amplifier les collaborations avec l'UM1 et l'UM3, en profitant du dynamisme induit par les écoles doctorales et la Maison des écoles doctorales.

Mieux connaître et accompagner les étudiants

Le CNE recommande à l'UM2 d'instaurer un suivi des flux et cohortes d'étudiants ainsi que de leur insertion professionnelle. L'université devra favoriser la transition entre "secondaire et supérieur" et assurer un suivi plus personnalisé de ses étudiants. Il serait souhaitable également qu'elle améliore les possibilités de réorientation offertes en cours de cursus, notamment en élargissant le champ des modules de découverte à d'autres secteurs que les disciplines scientifiques. Enfin, l'UM2 devra concourir à l'accroissement de l'inter-universitaire au profit de la vie étudiante.

Développer les moyens au service de la politique de l'établissement

L'UM2 gagnerait à accroître les relations internationales, notamment en se rapprochant des grands organismes de recherche implantés sur le site de Montpellier. Elle devra conforter sa démarche de gestion prévisionnelle et assurer une plus grande maîtrise des heures complémentaires. Enfin, la restructuration du campus est à poursuivre.

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CHIMIE DE MONTPELLIER

L'École nationale supérieure de chimie de Montpellier (ENSCM) est un établissement public administratif rattaché par convention à l'UM2, en application de l'article 43 de la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984. Elle est membre de la Fédération Gay-Lussac (FGL) et comprend 34 enseignants-chercheurs, 44 personnels du CNRS, 3 PAST et 37 personnels IATOS. En 2000-2001, elle accueille 309 élèves et 34 étudiants étrangers dans le cadre d'échanges ERASMUS.

Elle dispense une formation d'ingénieur chimiste en trois années, après un recrutement principal à bac+2. Ses activités reposent sur une trilogie "formation-recherche-relations industrielles". Établissement renommé, l'ENSCM se caractérise principalement par :

• **Une nouvelle organisation des études**

Le nouveau cursus comprend un tronc commun de trois semestres, suivi de quatre options débutant au 4^e semestre. L'ENSCM devrait mettre à profit cette réforme pour développer le secteur de la formation continue.

● Un accroissement de l'offre à l'international

Cet axe prioritaire, inscrit au contrat d'établissement, constitue une volonté forte de l'ENSCM, tant au plan de la formation que de la recherche. La mobilité internationale a été développée par la semestrialisation des enseignements et l'implication de l'établissement dans les programmes ERASMUS.

● Une recherche de qualité

Les activités de recherche sont rassemblées au sein de trois UMR (unités mixtes de recherche). L'ENSCM héberge également deux laboratoires et a mis en place des structures de transfert de technologie : le Centre techno-membranes et le CEREMAP (Centre d'études sur le recyclage des matières plastiques), auxquels il convient d'ajouter le "pilote industriel".

● Un projet structurant : le pôle de chimie

Ce pôle rassemblera l'ensemble de la chimie sur le site de Montpellier (cf. infra). Actuellement implantée sur trois sites, l'ENSCM s'inscrit dans une situation patrimoniale en pleine évolution concernant la reconstruction de l'école sur le site du CRTS.

RECOMMANDATIONS

Affiner le projet d'ensemble de l'école, notamment dans le cadre du pôle de chimie, afin de renforcer la synergie recherche-formation et les collaborations avec l'UM2 à partir d'un positionnement nouveau au sein du campus.

Conforter l'offre de formation par une optimisation du tronc commun, un accroissement de la transversalité

entre les options et un développement de la formation continue ainsi que des sciences pour l'ingénieur, notamment le génie des procédés.

Instaurer une véritable gestion prévisionnelle compte tenu des perspectives démographiques et de la nécessité de mieux encadrer le volume des heures complémentaires.

UN PROJET INTER-ÉTABLISSEMENTS : LE PÔLE DE CHIMIE MONTPELLIÉRAIN

Centre de formation et de recherche, inter-établissements, ce pôle vise à regrouper toutes ses unités de recherche sur un seul site géographique. Il s'avère particulièrement important pour l'avenir de la chimie à Montpellier et sa réalisation, en termes immobiliers, mérite d'être soutenue.

Il doit s'agir d'un projet d'ensemble incluant, d'une part, recherche, formation initiale et continue, accueil et vision internationale, d'autre part, des actions croisées allant au-delà de la chimie (pharmacie, sciences de la matière).

Il est prévu, par ailleurs, de mettre en place une nouvelle école doctorale "sciences chimiques", en cohérence avec la physique, commune aux deux instituts fédératifs du pôle chimie (l'Institut Charles Gerhardt "chimie de la matière condensée et des matériaux", l'Institut Max Mousseron "chimie moléculaire et bio moléculaire") et à l'Institut européen des membranes.

Les réponses du président de l'Université Montpellier II et du directeur de l'ENSCM figurent respectivement dans le rapport du CNE p. 107 et p. 131

**Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site
Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>**

**Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter aux sites Internet
de l'Université Montpellier II : <http://www.univ-montp2.fr>
et de l'ENSCM : <http://www.enscm.fr>**

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Marie-France Ponsot
Conception graphique : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin